Document generated on 04/23/2024 8:14 a.m.

Québec français

Les méthodes d'enseignement du français langue seconde au Québec

Bernard Landriault

Number 54, May 1984

URI: https://id.erudit.org/iderudit/46433ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Landriault, B. (1984). Les méthodes d'enseignement du français langue seconde au Québec. *Québec français*, (54), 118–122.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Les méthodes d'enseignement du français langue seconde au Québec

bernard landriault

Quinze méthodes d'enseignement du français langue seconde ont été présentées sous forme de fiche dans différents numéros de *Québec français* depuis la parution d'un premier article sur la question à l'automne 1982. Ce sont ces quinze ouvrages dont on m'a parlé le plus souvent lorsque j'ai demandé à des conseillers pédagogiques et à des enseignants de la région de Montréal d'identifier les méthodes qu'ils utilisaient en salle de classe [1]. Conçues sur une période de plus de quinze ans, ces documents varient, il va de soi, dans leurs fondements, dans leur contenu linguistique et dans leur démarche pédagogique. Leur regroupement, à partir d'une même grille descriptive, permet toutefois de dégager les points communs de ces ouvrages et d'identifier leurs marques distinctives. En guise de conclusion à cette série d'articles, j'examinerai donc les méthodes dans une perspective d'ensemble selon l'année de publication, selon la clientèle visée et, brièvement, selon le niveau de connaissances des étudiants. Les trois méthodes publiées dans les années 80 seront traitées à part de façon à pouvoir mieux les comparer à celles qui les ont précédées.

Regroupement selon l'année de publication

La présentation des méthodes selon l'année de publication montre bien le dynamisme des années 70 en matière d'édition et notamment la concentration des publications autour des années 1972-73. Pour les besoins de la cause, on pourrait identifier deux groupes : les méthodes des années 70 et celles des années 80. À l'intérieur du groupe des années 70, il y aurait lieu de distinguer les méthodes publiées avant 1974 et celles publiées entre 1974 et 1979. Il faudrait également tenir compte des premières et dernières dates de publication. Ainsi, *Le français international* se verrait faire partie des deux sous-groupes des années 70 ; *Bonjour Canada*, publié en 1979, premier volet d'un programme complet d'enseignement du français langue seconde relèverait des préoccupations des deux décennies.

Regroupement selon l'année de publication

1. Bonjour Line (1966-71)
2. Ici on parle français (1966-72)
3. Transition (1970-72)
4. Aux yeux des petits (1971-72)
5. De vive voix (1972)
6. Le français international (2e version) (1972-79)
7. Dansons la capucine (1973)
8. Petit monde (1973)
9. Comment dire (1973)
10. Dialogue Canada (1974-77)
11. C'est le printemps (1976-79)
12. Bonjour Canada (1979-)
13. Méthode Orange (1980-82)
14. Cartes sur table (1981)
15. F.I.E.F. (1981)

La linguistique appliquée à l'enseignement des langues telle qu'elle se traduit dans les ouvrages pédagogiques s'inspire d'une façon plus ou moins marquée, à

retardement, des courants linguistiques théoriques de l'heure. À l'exception de quelques méthodes pour enfants publiées au Canada sur lesquelles je reviendrai, les ouvrages de la première moitié des années 70 s'inscrivent dans la lignée de l'orthodoxie des méthodes structurales et structuro-globales. Inutile de s'étendre sur leurs caractéristiques, on les connaît bien : fondements behavioriste et structuraliste qu'on greffe à un support audio-visuel en insistant sur des exercices structuraux, d'imitation et de mémorisation. Les manuels de la deuxième moitié des années 70 sont quant à eux déjà d'une facture moins rigide ; ils annoncent, chacun à sa façon, des options nouvelles. C'est ainsi que d'*Ici on parle français* à *Bonjour Canada*, les mêmes auteurs accentuent la dimension réflexive de l'apprentissage de la langue. Les derniers livres du *Français international* privilégient le décloisonnement linguistique et une plus grande diversité dans le déroulement des leçons. *Dialogue Canada 2* présente quatre perspectives d'apprentissage/enseignement au lieu d'une seule : 1) situationnelle ; 2) cognitive ; 3) intégrée ; 4) interactive. *C'est le printemps* jette pour la première fois dans l'histoire des méthodes un éclairage sociolinguistique particulier sur ses personnages, sur ses situations de communication et met en lumière les mérites d'une pédagogie de groupe. On sent bien le vent tourner. Avant d'examiner les méthodes des années 80, voyons de plus près d'abord à qui s'adressent ces méthodes.

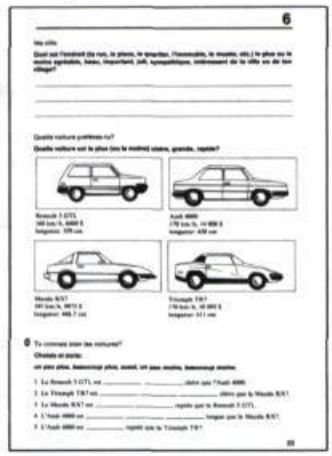

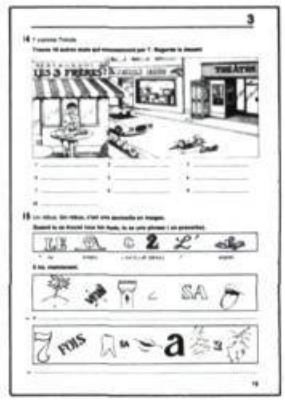

Regroupement selon les clientèles

Des quinze méthodes examinées, sept d'entre elles s'adressent à des enfants, six à des adolescents et/ou à des adultes et deux à des adultes d'une façon exclusive.

À l'exception de *Bonjour Line*, d'ailleurs peu utilisée semble-t-il, les ouvrages pour enfants sont publiés au Québec ou au Canada et se distinguent des autres méthodes par leurs fondements théoriques et pédagogiques. Les principes qui caractérisent *Comment dire* et *Aux yeux des petits* sont, par exemple, essentiellement d'inspiration psycho-pédagogique contrairement aux autres méthodes pour adolescents ou adultes dont les fondements tiennent davantage à des courants linguistiques.

Les auteurs des méthodes pour enfants font certes valoir l'importance du structuralisme — nous sommes au début des années 70 — mais elles s'en remettent d'abord et avant tout aux travaux sur la psychologie de l'enfant pour valoriser l'univers des petits et susciter chez eux, à l'aide de jeux, une attitude favorable vis-à-vis de l'apprentissage d'une langue seconde. On pourrait d'ailleurs croire, sans méchanceté, que ces méthodes sur lesquelles la linguistique a eu le moins d'emprise sont celles qui vieillissent le moins rapidement. Centrées sur les apprenants, les méthodes pour enfants étaient peut-être bien de type « communicatif » avant la lettre.

Les méthodes pour adolescents et/ou adultes sont plus marquées par la France. Des six méthodes qui s'adressent à cette clientèle au Québec, quatre sont publiées en France, une cinquième, la *Méthode Orange*, est la version canadienne d'un ouvrage français et une sixième, *Le français international*, est canadienne. Conçues à des époques différentes, ces méthodes sont difficilement comparables si l'on fait exception de *De vive voix* et *Transition* qui, élaborées pour le même centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (CREDIF), s'inscrivent dans la même optique des méthodes structuro-globales. *C'est le printemps*, née d'une critique de ces dernières, s'est engagée quant à elle dans une perspective sociolinguistique qui, si elle mérite toute notre attention au plan conceptuel, se voit d'utilisation limitée au Québec en raison même de son insistance sur le contexte social de la France. Contrairement aux méthodes françaises dont le contenu linguistique est choisi à partir du lexique et de la grammaire du Français fondamental, c'est une étude comparée de l'anglais et du français qui a présidé à la sélection du contenu linguistique du *Français international*, sans contredit la méthode la plus répandue au Québec. Déjà taxé de « bonne méthode traditionnelle » aujourd'hui, cet ouvrage s'est quand même adapté avec les années — le niveau 6

Regroupement selon la clientèle visée

	clientèle visée selon les auteurs
Enfants	
1. Aux yeux des petits	(5 à 8 ans)
2. Bonjour Canada	(8 à 10 ans)
3. Bonjour Line	(7 à 12 ans)
4. Comment dire	(6 à 10 ans)
5. Dansons la capucine	(5 à 10 ans)
6. Ici on parle français	(préadolescents)
7. Petit monde	(7 à 8 ans)
Adolescents ou adultes	
1. Cartes sur table	(grands adolescents et adultes)
2. C'est le printemps	(adolescents ou adultes)
3. De vive voix	(adolescents et adultes)
4. Le français international	(adolescents et adultes)
5. Méthode Orange	(12 à 17 ans)
6. Transition	(adolescents et adultes)
Adultes	
1. Dialogue Canada	
2. F.I.E.F.	

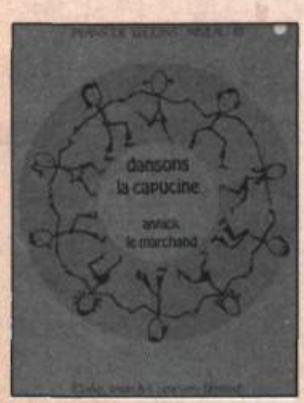

est de 1979 — au renouveau pédagogique des années 70.

Deux méthodes seulement s'adressent d'une façon exclusive aux adultes : *F.I.E.F.* (Français indispensable, élémentaire, fonctionnel) et *Dialogue Canada* (auquel on pourrait joindre *L'atelier*) conçu à l'intention des employés du Gouvernement du Canada. En s'inspirant des principes des méthodes structuro-globales tout en les dépassant et en insistant sur la langue propre au milieu de travail des fonctionnaires, *Dialogue Canada* (1974–77) témoigne bien des préoccupations de l'époque et du milieu. La méthode a été largement exploitée en dehors du milieu gouvernemental.

Regroupement selon le niveau de connaissances des étudiants

Douze des quinze méthodes examinées s'adressent à des débutants, une méthode, *Transition*, est destinée aux étudiants de niveau intermédiaire ou avancé et deux méthodes, *Le français international* et *Dialogue Canada*, couvrent tous les niveaux. Force est de constater qu'un ouvrage pour enfants n'a pas pas à répondre aux attentes d'un étudiant de niveau avancé et que la notion même de « méthode » dont l'élaboration se fait d'habitude en fonction d'une clientèle relativement vaste se prête moins bien à ces derniers qu'à des débutants.

Trois méthodes des années 80 : Cartes sur table, F.I.E.F., la Méthode Orange

Plusieurs ont déjà parlé des nouvelles orientations de la didactique des langues secondes (Pérez, 1980 ; Stern, 1981 ; Germain et LeBlanc, 1982). Certains ont décrit plus ou moins brièvement les techniques pédagogiques s'y rapportant (Desmarais, 1981 ; Li Hlewood, 1981 ; Brumfit et Johnson, 1979). *Cartes sur table*, *F.I.E.F.* et la *Méthode Orange* constituent trois bons exemples de mise en application de ces nouveaux courants. Pédagogiquement, ces trois ensembles ont des traits communs qui, par leur insistance, les distinguent des méthodes des années 70.

1) L'implication de l'étudiant est plus grande tant en ce qui a trait aux activités suggérées que par rapport à la démarche intellectuelle ou personnelle de l'étudiant. Les concepteurs tentent ici de faire en sorte que les exercices soient constamment rattachés au vécu individuel et social du groupe enseignant-étudiants.
2) Les concepteurs privilégient les activités de découverte où, comme l'indiquent les auteurs de *Cartes sur table*, « les étudiants sont appelés à développer leur faculté d'observation, d'association, de déduction, de comparaison afin de trouver avec précision la solution aux problèmes posés ». Les trous d'informations à combler, la solution de problèmes occupent maintenant une place des plus importantes.
3) Les concepteurs présentent bon nombre d'exercices axés sur les variations linguistiques et sur les niveaux de langue soulignant ainsi la multiplicité des possibilités de réalisation de chaque acte de parole.
4) On accentue l'utilisation du système linguistique pour « agir », « avoir quelque chose à faire en français ».
5) Le point de départ des leçons est souvent différent d'une leçon à l'autre. Il s'agit parfois d'illustrations, parfois d'un dialogue, d'un texte ou d'une activité.
6) Le déroulement des leçons peut être également différent et varié. Comme le rappelle Brumfit (1979), lorsque la leçon s'y prête, on incite les enseignants et les étudiants à suivre le cheminement suivant : a) communiquer le plus possible à partir des connaissances acquises ; b) présenter les éléments manquants de la langue qui sont essentiels à la communication ; c) faire des exercices.

On se souviendra que la démarche des années 60–70 était plutôt : a) présenter les éléments de la langue ; b) faire des exercices ; c) communiquer.

Au plan linguistique, on constate par contre que les concepteurs exploitent les modèles notionnels/fonctionnels de façons très différentes, leur accordant parfois une place très grande ou parfois minimisant leur importance. Il en est de même du rôle et de la place de la grammaire, un sujet qui, dans l'état actuel des recherches, reste à débattre.

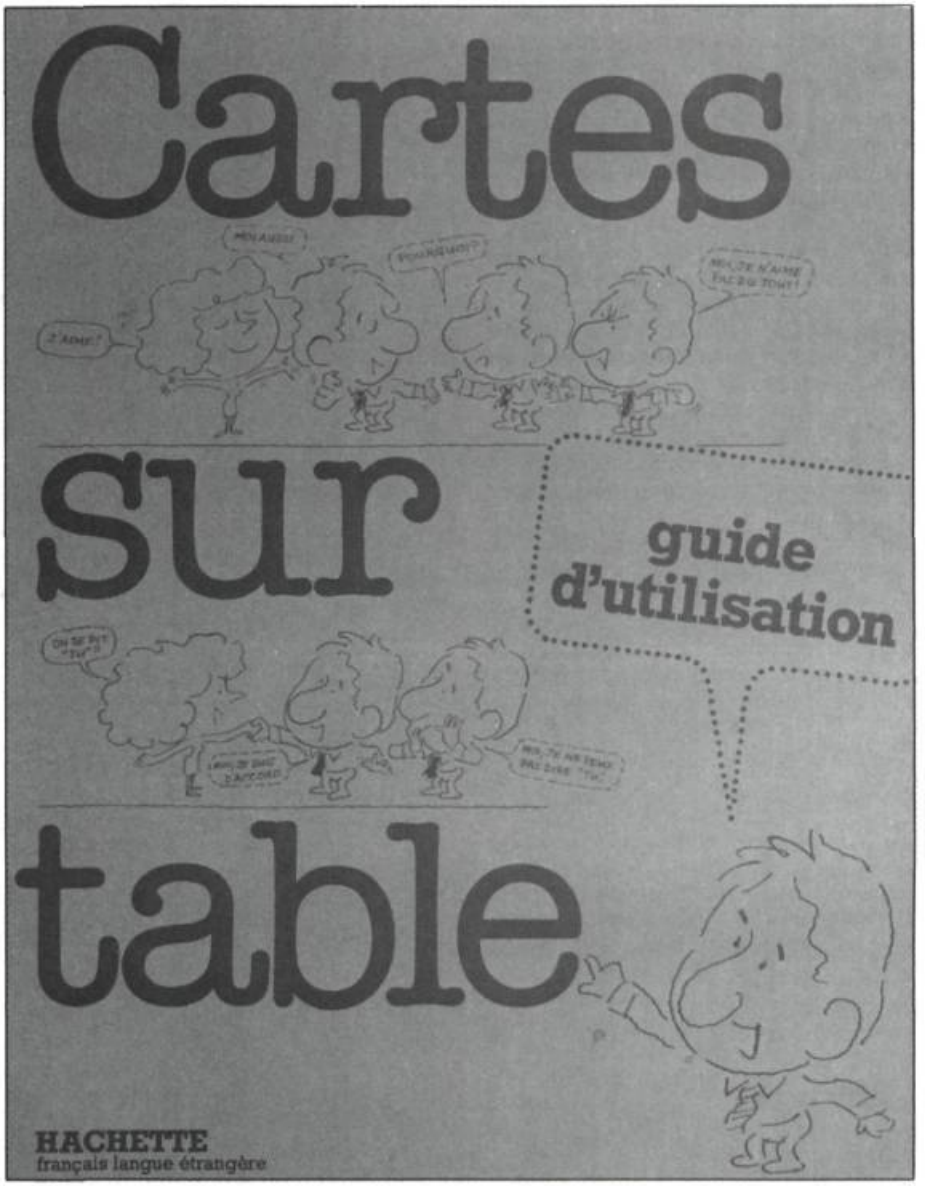

Devant cet état de fait, on pourrait même se demander si ce qu'on a appelé, pour le meilleur et pour le pire, l'approche *communicative, ne se définit pas d'abord*, dans les nouvelles méthodes, par une pédagogie plutôt que par un découpage linguistique en fonctions et en notions.

Enfin, notons que chacune de ces trois méthodes affirme sa propre personnalité : *Cartes sur table* en insistant sur la découverte par l'étudiant de ses stratégies d'apprentissage et sur son autonomie ; *F.I.E.F.* en prenant en compte les besoins langagiers des adultes et en les traduisant selon l'esprit des travaux du Conseil de l'Europe ; *la Méthode Orange* en défendant la coexistence de deux démarches pédagogiques, l'une centrée sur la communication, l'autre sur la langue.

En somme, selon l'époque, selon la clientèle visée, tout en ayant un air de famille, les méthodes se présenteront toujours plus ou moins différemment. Et malgré l'importance qu'on peut accorder aux documents authentiques, les « bonnes méthodes » seront toujours là pour faciliter la tâche des enseignants et des étudiants.

■

[1] J'ai déjà souligné dans le numéro 48 de décembre 1982 la difficulté de préciser l'utilisation ou le degré d'utilisation d'une méthode dans un réseau aussi vaste que celui du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

BRUMFIT, C.J. et K. JOHNSON, 1979. *The Communicative Approach to Language Teaching.* Oxford University Press. 243 p.

DESMARAIS, L. 1981. « *Les techniques d'enseignement dans une approche communicative* ». *Bulletin de l'ACLA.* Vol. 3, n. 1. Pp. 109-115.

GERMAIN, C. et R. LEBLANC, 1982. « Quelques caractéristiques d'une méthode communicative d'enseignement des langues ». *Revue canadienne des langues vivantes. Vol. 38, n. 4. Pp. 665-678.*

LITTLEWOOD, W. 1981. *Communicative Language Teaching an Introduction.* Cambridge University Press. 108 p.

PÉREZ, M. 1980. « L'enseignement du français langue seconde au Québec : les nouvelles tendances ». *Québec français.* n. 37. Pp. 62-64.

STERN, H.H. 1981. « Communicative language teaching and learning : toward a synthesis ». In J.E. Alatis (Rédacteur). *The Second Language Classroom : Directions for the 1980's.* Oxford University Press. Pp. 133-148.

NORME LINGUISTIQUE et NORME JURIDIQUE (II)

joseph-g. turi

Dans notre article « Norme linguistique et norme juridique », publié dans le n° 53 de *Québec français*, nous nous sommes posé la question suivante : que veut dire, juridiquement, selon la loi 101, l'expression « texte rédigé en français » ?

Nous avons répondu qu'un texte « rédigé en français », tel qu'il est visé dans le texte et le contexte de la Charte de la langue française, veut dire, du point de vue strictement juridique, à la fois et sauf exception, un texte en français écrit, un texte principalement en français, dans un français compréhensible ou intelligible, un français-forme, un français objectif (le français des « francophones », à savoir de ceux qui utilisent le français d'une façon ou d'une autre), un français possédant un statut d'égalité et d'équivalence vis-à-vis des autres langues éventuellement utilisées avec lui.

Losque nous arrivons à la conclusion, après examen, qu'un texte est « rédigé en français », c'est-à-dire qu'il possède un sens linguistique quelconque dans cette langue, il n'y a pas de problème sérieux qui se pose à ce sujet. Mais que se passe-t-il, du point de vue juridique, lorsque nous arrivons à la conclusion qu'un texte particulier n'est pas rédigé en français, c'est-à-dire qu'il ne possède aucun sens linguistique dans cette langue ? Y a-t-il contravention à la Charte ? Autrement dit, que voudrait dire, juridiquement, l'expression « texte non rédigé en français » ?

Prenons un exemple : si un restaurant indonésien de Montréal affichait un message en langue indonésienne, devrait-on conclure que ce message contrevient à la Charte ?

Pas nécessairement ! En effet, cela dépend de la nature du message. L'article 59 de la Charte prévoit que les messages « *de type religieux, politique, idéologique ou humanitaire, pourvu qu'ils ne soient pas à but lucratif* »... ne sont pas touchés par la loi même s'ils sont diffusés dans une langue autre que le français. L'article 59 s'appliquerait à un message qui signifierait, par exemple, en indonésien : « *Nous sommes tous fils de Dieu* », et il n'y aurait pas contravention à la loi.

Par ailleurs, si le même restaurant affichait, en indonésien, le message suivant « *Ce restaurant est ouvert de sept heures du matin à minuit tous les jours sauf le dimanche* », il s'agirait là d'un message commercial visé par l'article 58 de la Charte qui édicte que, sauf exception, l'affichage public se fait uniquement en français. Il y aurait donc contravention à cet article ; sans que puisse s'appliquer l'article 59. Cette contravention serait due au fait que le message est de nature commerciale et qu'il est rédigé dans une autre langue que le français.

Toutefois, il n'est pas suffisant qu'un message ne soit pas rédigé en français pour contrevenir à la loi : il doit être rédigé dans une autre langue dans laquelle il possède un sens ou dans une langue qu'on peut attester. Ce deuxième critère implique qu'un texte qui n'est pas rédigé en français mais qui n'est pas non plus rédigé dans une autre langue *ne contrevient pas à la loi. C'est le cas* par exemple de textes linguistiquement neutres ou non signifiants comme les prévoit l'article 20 des *Règlements adoptés en vertu de la Charte de la langue française*. Ce texte stipule en effet que